

1°) Rappel historique.

Il y a environ 350 ans les Mboums considérés aujourd'hui comme les premiers habitants de la Région arrivèrent sur le plateau de l'Adamaoua venant de la région du Nil, via la Nigéria et Poli. En réalité ils pouvaient déjà à l'époque être considérés comme des conquérants car ils exterminèrent les quelques humains qui y vivaient et dont la race n'a jamais été déterminée.

A la suite de luttes intestines deux familles de frères cadets se détachèrent et allèrent s'installer dans deux régions différentes : l'une aurait donné naissance à la tribu des Bamouns, l'autre à celle des Tikars.

Après la mort du frère aîné resté seul dans l'Adamaoua ses deux héritiers jumeaux créèrent deux importants villages constituant ainsi la première famille des Mboums.

Deux autres familles Mboums non arrivées d'ailleurs à la même époque s'installèrent l'une dans la partie Est de la Subdivision actuelle, l'autre dans la partie Sud-Est.

Les Foulbés qui d'après la tradition orale seraient venus du Fouta Djallon s'étaient tout d'abord installés à Touroua (Subdivision actuelle de Garoua). Leurs troupes au cours de leurs transhumances venaient jusqu'au Lahoré actuel de Wakwa (18 km de Ngaoundéré) puis ils retournaient où se trouvaient leurs propriétaires. L'infiltration se précisa bientôt; les bergers se fixant dans l'Adamaoua les propriétaires ne tardèrent pas à les rejoindre et à s'y installer.

L'un d'entre eux, Arde NJOBDI, créateur du lamidat de Ngaoundéré prit le commandement vers 1835 et à la suite de l'appel d'USMAN dan FODIO chef de tous les musulmans du centre d'Afrique, résidant à Sokoto, les Mboums acceptèrent la suzeraineté des Foulbés.

Il y eut certes de très sérieux accrochages entre Mboums et Foulbés mais on ne peut pas dire qu'il y ait eu une guerre longue et meurtrière et il n'est peut être pas très exact de croire que les Mboums furent réduits en esclavage. Seul le Lamide ayant combattu les Mboums eut le droit d'y prélever serviteurs et concubines.

Par contre de véritables expéditions conduites par des dignitaires, et auxquelles participaient des Mboums, furent montées contre les Lekas d'A.E.F. et contre les Bayas et les Kakas du Sud sur Meiganga, Bétaré-Oya et Batouri. Les esclaves rafiés vinrent grossir le nombre de ceux que les Foulbés avaient amenés avec eux à Ngaoundéré. Les dernières expéditions eurent lieu pendant l'occupation allemande.

.....

Quelques Dourous venus de Rey Bouba étaient déjà installés avant la prise de commandement d'Ardo NJORDI; ils formaient deux villages : un sur le plateau, l'autre dans la plaine. Ils échappaient à la domination Foulbé en se réfugiant dans des régions inaccessibles aux cavaliers. L'arrivée des Allemands arrêta cette guérilla et les Dourous se soumirent. Cette domination du Lamido de N'Gaoundéré ne fut probablement pas trop lourde à supporter puisque les premiers Dourous appelèrent leurs frères qui arrivèrent de Rey et s'installèrent à partir de 1860-70.

Trop éloigné le Lamido avait détaché un représentant chez les Dourous de la plaine groupés entre la falaise et la limite de Rey. En 1936 à l'occasion de la destitution du Lamido et parcequ'ils formaient une unité ethnique géographique et administrative très homogène ils furent détachés du Lamidat et leur chef fut élevé au grade de chef de canton.

A cette époque les Dourous du plateau, mêlés aux Mboums déclarèrent vouloir rester rattachés au Lamido.

Administrativement la Subdivision de N'Gaoundéré est donc essentiellement formée du Lamidat de N'Gaoundéré et du canton Dourou de la plaine relevant l'un et l'autre directement du Chef de Subdivision.

2°) Géographie.

A) Physique.

Superficie : Le chiffre de 17.000 km² environ reste celui considéré comme officiel. La question des terres de la Mbéré, - zone tampon entre les Subdivisions de Meiganga et de N'Gaoundéré (située au Sud'Est de cette dernière) peuplée maintenant uniquement de foulbés sujets du Lamido et administrés par N'Gaoundéré -- n'ayant toujours pas été réglée.

Cette parcelle représente environ 330 km².

Résumé climatologique.

La hauteur des précipitations s'est élevée pour l'année à 1423,3

(des températures
Relevé {pluviométrique joints (page 53-54)

La Subdivision de N'Gaoundéré occupe la partie centrale de la grande entité géologique que forment les plateaux de l'Adamawa herst granite-gneissique faillé de terrains précambriens. Ces terrains sont recouverts d'épanchements volcaniques. Les vieux basaltes des plateaux sont représentés dans la Subdivision et donnent un relief tabulaire typique de hauts plateaux recouverts d'une herbe courte propre à l'élevage. Des formations plus

.....

récentes (basaltes des vallées) donnent entre N'Gaoundéré et Meiganga un relief jeune de cônes volcaniques bien conservés. L'accident majeur est formé par la " falaise " qui nous fait passer brutalement de la zone des hauts plateaux (1200 à 1500 m) à la plaine de la Bénoué (500 à 600 m) très probablement grâce à un jeu assez complexe de familles.

Ce plateau central est le véritable château d'eau du Cameroun, alimentant à la fois les 3 bassins du Niger (par la Bénoué du Logone (par la Bini) et de la Sanaga (par la Vina et le Djarem).

B) Humaine.

Les races représentées dans la Subdivision sont très nombreuses. Bien que le plateau de l'Adamaoua ait toujours été considéré comme le pays des pasteurs peuls parce que conquis par eux, il faut reconnaître que les peuls y sont relativement peu nombreux par rapport à l'ensemble de la population. Le Lamelè règne en maître sur les neuf dixièmes de la population mais les foubés proprement ^{dit} ne représentent pas la moitié de ses sujets.

Parmi les autres races (dont les principales sont les Mboums, les Dourous, les Bayas, les Kakas et les Lakas) beaucoup d'individus vivent en communauté avec les foubés; ils sont alors communément appelés " serviteurs " parce qu'ils avaient été réduits à l'état d'esclavage lors des conquêtes des foubés au Cameroun ou de leurs expéditions vers l'A.E.F.

Ils se repartissent ainsi :

- Foubés	25.671
- Serviteurs d'autres races mais vivant avec les foubés (Lakas, Bayas, Mboums, Kakas etc..)	13.223
- Population groupée en villages où ne sont recensés aucun foubé :	
Bayas	1.682
Kakas	575
Lakas	1.651
Baboués	45
Nyam-Nyams	343
Deks	11
Vounas	36
Taris	9
Languis	51
Tikars	9
Yanguérés	101
Mboums	6.700
Dourous du plateau	6.078
Dourous de la plaine	8.259

25.550, -

64.444

On trouve également mêlés au reste de la population des musulmans originaires des pays avoisinants : (Nigéria, A.E.F.).

Haoussah	1.559
Bornouans	883
Arabes	306
	2.748

A ces africains fixés dans la Subdivision de N'Gaoundéré faisant l'objet d'un recensement systématique périodiquement vérifié, et payant leur impôt sur rôle primitif, viennent s'ajouter des foyers non autochtones et des "étrangers" en provenance des régions non islamisées du Cameroun ou d'ailleurs représentant une population flottante constamment contrôlée et payant l'impôt sur rôle supplémentaire, qui pour l'année 1952 se décompose comme suit :

Foyers non autochtones	974
Sénégalais	90
Bayas du Cameroun	62
Bayas d'A.E.F.	1.124
Conges Mboum Babal	439
Ewondés	236
Bamilékés	120
Lakas	209
Tikars, Baboutés, Bafias	104
Bakokos, Makias, Kakas,	
Batargas	221
Mbororos	277
Haoussah	124
Bornouans	54
Arabes	30
	4.064

Le chiffre total de cette population, assez disparate, de la Subdivision de N'Gaoundéré est donc de 71.256 habitants ce qui représente une densité approximative de 4,10 au km². Pour serrer plus près la réalité, il faut préciser que c'est environ 14.000 personnes qui vivent au Chef-lieu. La densité des éleveurs et agriculteurs de la brousse est donc ramenée à environ 3,2 au km².

6 10
B) Local.

a) Commandement africain.

Aucune modification devant faire l'objet d'un développement particulier n'est à noter au cours de l'année 1953. Les remarques contenues dans le rapport pour l'année 1951 restent donc valables.

Le Lamido MOHAMADOU Abba reste le chef politique, coutumier et religieux incontesté. S'il est toujours certainement le chef réel - parmi les plus importants - le plus traditionaliste et par conséquent le moins évolué du Territoire, il fait quand même noter au cours de l'année écoulée la bonne volonté qu'il a mise à suivre les conseils qui lui ont été prodigués en vue de le faire sortir de sa "tour d'ivoire". Il semble vouloir s'intéresser directement et non plus seulement par l'intermédiaire de ses représentants et de ses agents de renseignements à ce qui se passe dans son pays. Il connaît déjà mieux sa ville, et les chefs qui le transforment. Bientôt ses déplacements en brousse suivront.

Cette collaboration entre le Lamido et l'autorité administrative se révèle toujours fructueuse et sans discordances. Les contacts fréquents et les entretiens réguliers ont prouvé leur efficacité. Aucune décision pouvant intéresser ne serait-ce qu'un individu, ou une infime partie de la population n'est prise, ni par le Lamido ni par le Chef de Subdivision, sans qu'un accord préalable ne soit intervenu. Ainsi aucun hait, aucun mal-entendu ne s'est jamais élevé entre l'autorité coutumière et l'autorité administrative.

MOHAMADOU Abba se sent maintenant réinstallé solidement sur son trône. Après quatre années de commandement il ne semble plus obsédé par la crainte d'intrigues nouées par les fonctionnaires, des musulmans instruits ou des dignitaires cherchant à nuire leur influence. La preuve en est qu'il a accepté de se rendre en France en 1953, offre qu'il avait déclinée son deux derniers mandats par crainte qu'en son absence l'ar-lamido ALLOU cherche à profiter de la faiblesse et de la vacuité des individus influents de son entourage pour saper la discipline parmi la population et saper son autorité temporelle et spirituelle.

Le Lamido ne manque pas d'essayer de donner conscience à ses dignitaires de leur responsabilité dans la bonne marche de la société musulmane. Mais il fait bien reconnaître que leur rôle est parfaitement illustré en ce qui concerne le commandement et l'organisation administratives. Il avait été donné à certains d'entre eux en 1948-49 la responsabilité d'un secteur de la subdivision groupant un certain nombre de tribus (assimilées à des

villages) commandés par un Djacour. Dans la pratique les Djacours sont directement en relation avec le lamido et ce dernier n'utilise - on peut dire jamais - ses dignitaires, foulés ou non, pour s'assurer de l'exécution de ses instructions. Il préfère les garder sous sa surveillance directe en ville où ils ne s'occupent que des charges qui leur sont traditionnellement dévolues dans la "maison du lamido" (perception des redevances coutumières, organisation et entretien de la cavalerie, contrôle des dogués, réparation des bâtiments etc...).

Il n'y a pas eu de modification à l'organisation du commandement en brève au cours de l'année 1952. Cette organisation dite "géographique" mise sur pied il y a bientôt quatre ans est, il faut le reconnaître avec le recul du temps, un peu simplifiée. Lors des tournées en pays foulé on s'aperçoit rapidement qu'il n'y a pas d'agglomération digne de ce nom mais un enchevêtrement inextricable de parcs où vivent une ou deux familles, pour la plupart très éloignées les uns des autres. Pourtant les chefs responsables de cette entité administrative qu'on appelle un village s'y reconnaissent ; ils savent où sont installés leurs administrés, et les résultats quant à l'exécution des ordres reçus sont satisfaisants. Le contrôle administratif, politique et fiscal de cette population de pasteurs très individualistes s'en trouve grandement facilité.

Pendant les deux premiers tiers de l'année quelques difficultés touchant aux relations entre certains foulés - voire même le lamido - et des fermes ou des entités non foulées (très rarement des hommes) vivant en tutelle ou au sein de la communauté qui constitue un parc, avaient été soigneusement notées et signalées par la Mission Norvégienne toujours à l'affût des éléments de discordance qu'elle pourrait exploiter. Un certain malaise s'était fait jour dans la population sahelienne qui considérait que, contrairement à la loi coranique le lamido n'était plus le seul à régler des problèmes touchant les personnes mais que l'intervention des missionnaires protestants se faisait de plus en plus inquiétante. Le lamido craignait que son prestige et son autorité n'en souffrirent.

La plupart des cas litigieux ayant été, après enquête, réglés par décisions judiciaires ou administratives, l'atmosphère finit par s'apaiser.

Il est d'ailleurs à remarquer que la mission de visite de l'O.N.U. partie, les missionnaires norvégiens ne signalèrent plus de "cas cas" de "d'escalade" et ne lancèrent plus d'actions trop souvent tentatives.

villages) commandés par un Djacour. Dans la pratique les Djacours sont directement en relation avec le Lamido et ce dernier n'utilise - on peut dire jamais - ses dignitaires, foulbas ou non, pour s'assurer de l'exécution de ses instructions. Il préfère les garder sous sa surveillance directe en ville où ils ne s'occupent que des charges qui leur sont traditionnellement dévolues dans la "maison du Lamido" (perception des redevances coutumières, organisation et entretien de la cavalerie, contrôle des dogharis, réparation des bâtiments etc...).

Il n'y a pas eu de modification à l'organisation du commandement en brousse au cours de l'année 1932. Cette organisation dite "géographique" mise sur pied il y a bientôt quatre ans est, il faut le reconnaître avec le recul du temps, un peu simplifiée. Lors des tournées en pays foulbé on s'aperçoit rapidement qu'il n'y a pas d'agglomération digne de ce nom mais un enchevêtrement inextricable de sards où vivent un ou deux foyers, pour la plupart très éloignés les uns des autres. Pourtant les chefs responsables de cette entité administrative qu'on appelle un village s'y reconnaissent ; ils savent où sont installés leurs administrés, et les résultats quant à l'exécution des ordres qui sont satisfaisants. Le contrôle administratif, politique et fiscal de cette population de pasteurs très individualistes s'en trouve grandement facilité.

Pendant les deux premiers tiers de l'année quelques difficultés touchant aux relations entre certains foyers - voire même le Lamido - et des femmes ou des enfants non foulbés (très rarement des hommes) vivent en tutelle au sein de la communauté que constitue un sard, avaient été soigneusement notées et signalées par la Mission Norvégienne toujours à l'affût des éléments de discorde qu'elle pourrait exploiter. Un certain malaise n'était fait jour dans la population musulmane qui concluait que, contrairement à la loi coranique le Lamido n'était plus le seul à régler des palabres touchant les personnes mais que l'ingérence des missionnaires protestants se faisait de plus en plus inquiétante. Le Lamido craignait que son prestige et son autorité n'en souffrirent.

La plupart des cas litigieux ayant été, après enquête, réglés par décisions judiciaires ou administratives, l'atmosphère finit par s'éclaircir.

Il est d'ailleurs à remarquer que la mission de visite de l'O.N.U. partie, les missionnaires norvégiens ne signalèrent plus de cas des dits "d'exploitation" et ne lancèrent plus d'accusations trop souvent fantaisistes.

Les intrigues de l'entourage du Bellaka de Ngandu pour pousser son chef à réclamer son indépendance ne se sont pas renouvelées au cours de l'année 1952. Les relations avec le Bellaka se sont améliorées et les échanges réciproques ont eu lieu à nouveau leur bonne entente, pour une période indéterminée. On compte d'ailleurs de plus en plus que le brave chef Mboum de Ngandu ne peut prétendre à aucun commandement important. Même les habitants de son propre village lui échappent au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de Ngandu à la recherche de terres cultivables. Il est - sans plus - l'héritier et le représentant des vieilles traditions des Mboums premiers occupants connus de l'Akamoum.

Il a d'ailleurs compris que faire intervenir ou en faveur alternativement les missionnaires protestants ou les missionnaires catholiques n'amélioreraient pas sa cause, et il y a renoncé pour le moment.

Dans le canton indépendant des Bourous de la plaine relevant directement de la Subdivision de N'Goundéré et commandé par l'Armée de l'Est, KOUNDA, la situation reste toujours satisfaisante. Les Bourous ne sont pas gens toujours faciles à commander. Le chef de canton promu depuis deux ans y réussit pour la satisfaction de tous.

Pour éviter l'exode d'un village entier brusquement mécontent de son chef sans que des raisons sérieuses aient pu être établies, il a dû être procédé au remplacement de ce dernier.

Population étrangère flottante de N'Goundéré

Les besoins croissants en manœuvres, en domestiques et en ouvriers spécialisés excessivement rares et difficiles à trouver à N'Goundéré-ville sont à l'origine de l'installation d'une population étrangère importante. Elle compte des représentants de presque toutes les races du Cameroun et d'un grand nombre de Territoires voisins.

Les problèmes qui posent son importation sont jusqu'à présent d'ordre social, mais pas encore d'ordre politique. Parmi sont ceux d'ailleurs qui cherchent à s'installer définitivement dans un pays au genre de vie et aux coutumes très différents des leurs. Ils sont encadrés par des chefs étrangers qui malheureusement manquent d'autorité et de personnalité. Mais il n'y a pas encore de choix.

Cette communauté d'étrangers juxtaposée à la population autochtone et qui ne peut être assimilée par elle ne pourra que prendre une importance importante. Elle devra être contrôlée de près.

Les commerçants sont les mêmes qu'en 1951. Un seul d'entre eux bien qu'ayant gardé sa boutique à N'Goundéré n'y fait plus.

On compte maintenant 248 Européens et assimilés (ry-riens et libanais) en ville et en brousse.

Les rapports entre les Européens entre eux restent cordiaux. Bien que n'en étant pas encore au stade des grandes villes où les habitants vivent en s'ignorant les uns les autres, déjà à N'Goundéré les européens se groupent par affinité mais surtout par nationalité particulière - ce qui est souvent le cas - n'opposent un groupe à un autre.

N'Goundéré est maintenant une étape pour les Européens de passage depuis qu'un hôtel s'y est ouvert au cours de l'année 1951. Transporteurs, équipages et passagers d'avion, fonctionnaires et particuliers en déplacement y sont de plus en plus nombreux. Ils donnent de la vie au Chef-lieu de l'Adamawa mais ils ne posent pas de problèmes particuliers.

(cf tableau de la répartition de la population européenne et assimilée par nationalité et par activité, page 55)

En résumé l'état d'esprit des populations Européennes et Africaines ne crée pas à l'Administration des difficultés spéciales et ne donne aucune crainte d'agitation sociale.

7) Les élections en 1952 à l'Assemblée Territoriale.

Comme toutes les élections de N'Goundéré elles se sont passées dans le plus grand calme.

Pourtant, pendant la période préparatoire on a pu déceler chez quelques électeurs un intérêt plus grand que celui qu'avaient connu les élections à l'Assemblée Nationale en 1951.

L'Assemblée locale est en effet mieux connue et sur deux listes en présence pour le 2^e collège deux fonctionnaires Eile du pays, un Eulbi et un Adam de N'Goundéré s'opposaient à deux étrangers à la subdivision :

Le Lembe de Beye conseiller sortant et le Sénateur NJOYA Aruna.

Le Sénateur NJOYA ayant obtenu l'année précédente devant M. NININ Député sortant un second siège pouvait être envieux, les Eulbis préférant donner la préférence à l'un des leurs.

Les propagandes se firent sans passion.

Une relativement faible majorité fut finalement accordée

Les résultats ont été satisfaisants.

Il faut d'ailleurs préciser que l'ouvrier ne le considère que bénéficiaire comme le manoeuvre d'une situation qui leur est toujours entièrement favorable, s'abstenant pas à procéder à un véritable chantage et à changer de patron plusieurs fois de suite avant de trouver celui qui lui donnera ce qu'il prétend obtenir. Les salaires pratiqués à B'aguidré sont particulièrement hauts. Ils atteignent souvent ceux pratiqués à Douala ou à Yaoundé, les bases fixes par arrêté étant toujours largement dépassées.

Les produits de consommation locale et les marchandises d'importation n'ayant pas subi d'augmentation au cours de l'année 1952, on peut dire que le salarié n'a pas vu son niveau de vie diminuer, bien au contraire.

c) Insécurité du travail, conflits, accidents du travail.

On ne peut toujours pas considérer comme de véritables conflits les quelques discussions isolées qui ont pu s'élever entre employeurs et employés. Les salariés mécontents pour une raison ou une autre ne contentent de changer de patron sans autre forme de procès.

En 1952 un accident mortel a été enregistré au chantier de La Saléna.

23 17
B) DEMOGRAPHIE.

a) Recensement.

Sur 247 villages 144 ont été recensés au cours de l'année 1952.

Le recensement de base ayant été très bien fait en 1948-1949 il est désormais possible de travailler sur un canevas exact. C'est pourquoi au cours des tournées de recensement les vérifications ont pu être l'objet de demandes de renseignements plus nombreux et plus précis.

- Secteur Art - Sud - Est

à prédominance foulbés

cf tableau, page 59

- Bourou du plateau

cf tableau, page 60

- Bourou de Ngamha

cf tableau, page 60

- Bourou de la plaine (village de la route)

cf tableau, page 61

- Ville de N'Goundéré

cf tableau, page 62

Dans chaque village recensé, pour permettre d'établir la proportion de foulbés par rapport à l'ensemble de la population, la race de chaque individu a été déterminée. L'emplacement aussi exact que possible des cases, au moment du recensement, y a été également indiqué ce qui a permis de constater que le regroupement des foulbés autour du Djoucou responsable est chose impossible.

Les naissances et les décès ont été également systématiquement dépietés pour permettre de constater pendant une période nettement déterminée la situation démographique aussi exacte que possible des différentes races.

Les résultats suivants ont été obtenus :

Rades	Nombre de villages	Nombre d'habitants recensés	Vitalité (naissances - décès)	Différence	Période
Ville-Foulbée	14	8.500	171	445 - 274	Entre les recensements du 11-12-50 au 15-7-52
Ville-Brousses	19	3.040	70	170 - 100	
Foulbée de Brousses.....	65	19.860	608	898 - 290	Entre les recensements du 24 Oct. 50 au 28-1-52
Brousses Brousses	10	5.741	144	102 - 38	
Brousses plaines	12	6.078	402	340 + 62	Entre les recensements du 20-6-50 au 27-11-52
Brousses de la plaine (Route)	20	5.061	56	170 - 114	Entre les recensements du 7-8-50 au 3 av. 52

La mortalité des femmes et l'avortement systématique chez les Foulbées est la principale cause de dénatalité.

Ci-dessous figurent quelques renseignements statistiques concernant le nombre de femmes ayant plus de trois enfants.

	Nombre des femmes recensées	Nombre de femmes ayant 3 enfants vivants	Pourcentage
Foulbée ville	3.320	176	5,3
Brousses ville	1.110	107	9,6
Foulbée Brousses	7.033	898	12,7
Brousses Brousses	1.175	101	8,6
Brousses plaines	1.643	312	19
Brousses plaines (route)	1.773	207	11,6

b) Mouvements de population.

Les mouvements de population décelés ces dernières années se sont stabilisés dans l'ensemble.

- Bloqués par la limite naturelle de la rive les foyers émigrants vers le Sud-Est sont maintenant installés sur les terres situées au Nord de ce fleuve. Il y sont fixés certainement pour de nombreuses années. Continuer leur marche plus en avant dans la même direction les amèneraient à s'arrêter pour la subdivision de Moiganga, où à passer en A.E.F.

Quelques chefs de sarrés, au cours de l'année 1952 ont préféré abandonner le lamdat de N'Goundéré.

huit sont partis en A.E.F.

D'autres attirés par les riches pâturages des louguérés de Seing (Subdivision de Rég) n'y sont faits recenser quand le Chef de cette dernière circonscription administrative (en tournée de recensement dans cette zone éloignée du Chef-lieu et n'ayant fait l'objet d'aucun contrôle jusqu'en 1952) leur a donné à choisir. Au cours de l'année 1952 24 chefs de sarrés se sont installés sur Rég contre 43 signalés en 1951.

- En fin d'année un afflux de foyers de Tignère et de Tibati a été enregistré dans la zone S-N de la subdivision. Cette exode est due au fait que les éleveurs foyers cherchent le plus souvent des pâturages non détériorés par le bétail Hororo.

Le nombre n'a d'ailleurs pas été établi d'une façon précise, le recensement de cette zone n'ayant pas été effectué.

Administration et service de l'élevage s'attachent à leur faire regagner leur subdivision d'origine.

- L'immigration individuelle des originaires du Nord-Cameroon existe toujours. Les foyers, disposant de moins en moins de personnel au fur et à mesure que diminue le nombre de leurs serviteurs, continuent à rechercher des bergers dans cette population flottante. A moins d'une installation définitive de plusieurs années ces éléments de la population ne sont jamais inscrits sur les registres définitifs des villages.

En bas de la falaise il y a toujours échange de population entre Douvrou de N'Goundéré et Rég. Plus nombreux sont les Douvrou en provenance de Rég.

Dans les villages de la route on enregistre

59 départs vers Rég
73 arrivées de Rég

.....

c) Tendance générale.

Pyramides des âges d'après les recensements des différentes races :

	Adultes	Enfants	Vieillards
Foulbés ville	61,5 %	22,3 %	16,1 %
Mboums "	62,8 "	16,4 "	20,3 "
Foulbés brousse	60,6 "	26 "	13,4 "
Mboums de brousse	58,2 "	34,6 "	7 "
Dourous du plateau	54,4 "	41,7 "	3,9 "
Dourous de la plaine	68,3 "	25,9 "	5,5 "

Des considérations qui précèdent dans le chapitre concernant la démographie on peut tirer les conclusions suivantes :

Chez les foulbés et les serviteurs le nombre des décès l'emporte de loin sur celui des naissances. On peut dire que la situation démographique est catastrophique. Encore quelques générations et les foulbés et ceux avec lesquels ils vivent en communauté auraient disparu. Le nombre insuffisant de mariages chez les serviteurs, la proportion de vieillards et le nombre infime de naissance explique hélas trop facilement cette situation.

Chez les Mboums elle est moins grave. Pourtant leur islamisation progressive, et par voie de conséquence l'adoption des habitudes des foulbés ont pour résultat immédiat un accroissement de population insuffisant. Il est d'ailleurs dû en partie au fait que les Mboums épousent souvent des filles dourous plus fécondes.

Les chiffres des différents tableaux expliquent clairement que la situation démographique chez les Dourous est beaucoup plus satisfaisante.

La plus florissante est celle des quelques villages Bayas de la Subdivision.

C) MEDICINE SOCIALE

Les remarques indiquées sur le rapport 1951 concernant la pauvreté de la pathologie dans l'Adamaoua restent les mêmes.

L'état de santé est donc satisfaisant dans l'ensemble, et est état de chose est dû en grande partie à une alimentation assez bien équilibrée.

Les maladies vénériennes sont malheureusement toujours très répandues et constituent un facteur de dépopulation.

L'alcoolisme qui commence à sévir, même en pays musulmans, n'atteint pas évidemment dans les populations islamisées l'ampleur connue dans les régions Sud du Territoire.

L'effort principal est toujours porté sur la protection maternelle et infantile. La pénétration méthodique et patiente des équipes missionnaires a fini par porter ses fruits. Si l'épidémie de variole a décimé des parturientes de l'hôpital devenu l'hôpital des contagieux, et si en conséquence le nombre d'accouchements n'a pas augmenté, par contre celui des visites pré et post natal et des consultations infantiles sont en très nette hausse.

La lutte contre le paludisme se poursuit. Comme les causes principales la chimio-prophylaxie du paludisme a été mise en œuvre par la distribution de prévaline. Cette distribution a lieu régulièrement dans tous les centres importants et dans tous les villages voisins des postes antenne.

	Nombre de personnes	Comprimés distribués
N° d'écoulement	22.572	56.250
Naiss.	5.208	10.000

Une importante épidémie de variole a sévit pendant toute la saison sèche de l'année 1952. La prophylaxie et les soins à donner aux individus atteints posent toujours des problèmes délicats dans cette région où les Zoulés n'acceptent la vaccination que contraints et forcés et où l'habitude consiste à envoyer le malade mourir en brousse plutôt que de le diriger sur une formation hospitalière. Il a fallu en ville notamment créer un véritable système de dépistage pour rabattre les malades vers l'hôpital ou un camp de varioleux avait été construit en toute hâte.

60.000 vaccinations ont été pratiquées.

C) MEDICINE SOCIALE

Les remarques indiquées sur le rapport 1951 concernent la pauvreté de la pathologie dans l'Adamaoua restent les mêmes.

L'état de santé est donc satisfaisant dans l'ensemble, et cet état de chose est dû en grande partie à une alimentation assez bien équilibrée.

Les maladies vénériennes sont malheureusement toujours très répandues et constituent un facteur de dépopulation.

L'écologie qui commence à sévir, même en pays humide, n'atteint pas évidemment dans les populations isolées l'ampleur connue dans les régions Sud du Territoire.

L'effort principal est toujours porté sur la protection naturelle et infantile, la pénétration méthodique et patiente des secourus missionnaires a fini par porter ses fruits. Si l'épidémie de variole a écarté des parturientes de l'hôpital devant l'hôpital des contagieux, et si en conséquence le nombre d'accouchements n'a pas augmenté, par contre celui des visites pré et post natales et des consultations infantiles sont en très nette hausse.

La lutte contre la paludisme se poursuit. Comme les années précédentes la chimio-prophylaxie du paludisme a été mise en œuvre par la distribution de pamaquine. Cette distribution a lieu régulièrement dans tous les centres importants et dans tous les villages voisins des postes principaux.

	Nombre de personnes :	Compagnies de :
		tribus
N'Goundéré	22.572	56.250
Waké	5.205	10.000

Une importante épidémie de variole a sévit pendant toute la saison sèche de l'année 1952. La prophylaxie et les soins à donner aux individus atteints posent toujours des problèmes délicats dans cette région où les tribus n'acceptent la vaccination que contraintes et forcées et où l'habitude consiste à envoyer le malade mourir en brousse plutôt que de le diriger sur une formation hospitalière. Il a fallu en ville notamment créer un véritable système de dépiéage pour ramener les malades vers l'hôpital ou un camp de varioleux avait été construit en toute hâte.

60.000 vaccinations ont été pratiquées.

26 25
1°) Etat du personnel

et tableau du personnel pages 66-1-2-3-4

2°) Commandement territorial.

Aucune modification n'est intervenue dans l'organisation territoriale.

Le nombre des villages du lamidat et du canton de Mbé n'a pas changé.

Au cours des tournées de recensement, les constatations faites les années précédentes et signalées sur les rapports 1950 et 1951 n'ont pu être que confirmées. En zone foulbé il n'y a pas d'organisation villageoise possible, correspondant à un zone géographique déterminée. Le genre de vie semi-nomade des populations peules sera toujours un empêchement majeur à un regroupement des individus recensés avec le même Djacure. Des conseils ont été prodigués aux habitants rassemblés au village du chef, lors des recensements mais il n'y a pas d'illusion à se faire quant aux résultats.

Le système instauré en 1948 continue d'ailleurs à donner des résultats satisfaisants et permet une exécution correcte des instructions du Chef de Subdivision et du Lamido. Il faut donc éviter de faire pression sur les foulbés fiers et indépendants pour les contraindre à s'installer ailleurs qu'à l'endroit choisi par eux. Ce serait le meilleur moyen de créer un mouvement d'exode.

Par contre en pays Bourou et Mboum, il faut éviter cet éparpillement. Les agriculteurs n'ont pas les mêmes raisons de vivre en ordre dispersé. Les bonnes terres sont situées sur des zones où peuvent rester groupés des villages entiers. Pourtant ils copieraient volontiers l'exemple des foulbés : tendance contre laquelle il faut constamment lutter.

En 1952 :

14 chefs sont décédés

3 ont été destitués

12 ont été remplacés après accord du Lamido.

Nouveaux villages - néant.

Les Arbé Mborero ne sont désormais recensés que sur rôle supplémentaire la perception de l'impôt s'étant révélée trop difficile auprès de ces éleveurs en perpétuel déplacement.

En ville.

Aucun décès ^{n'est} à signaler parmi les chefs de quartier.

1°) Etat du personnel

cf tableau du personnel page 66-1-2-3-4

2°) Commandement territorial.

Aucune modification n'est intervenue dans l'organisation territoriale.

Le nombre des villages du lamidat et du canton de Libé n'a pas changé.

Au cours des tournées de recensement, les constatations faites les années précédentes et signalées sur les rapports 1950 et 1951 n'ont pu être que confirmées. En zone foubé il n'y a pas d'organisation villageoise possible, correspondant à un zone géographique déterminée. Le genre de vie semi-nomade des populations peulles sera toujours un empêchement majeur à un regroupement des individus recensés avec le même Djaoure. Des conseils ont été prodigués aux habitants rassemblés au village du chef, lors des recensements mais il n'y a pas d'illusion à se faire quant aux résultats.

Le système instauré en 1948 continue d'ailleurs à donner des résultats satisfaisants et permet une exécution correcte des instructions du Chef de Subdivision et du Lamido. Il faut donc éviter de faire pression sur les foubés fiers et indépendants pour les contraindre à s'installer ailleurs qu'à l'endroit choisi par eux. Ce serait le meilleur moyen de créer un mouvement d'exode.

Par contre en pays Bourou et Mboum, il faut éviter cet éparpillement. Les agriculteurs n'ont pas les mêmes raisons de vivre en ordre dispersé. Les bonnes terres sont situées sur des zones où peuvent rester groupés des villages entiers. Pourtant ils copient volontiers l'exemple des foubés : tendance contre laquelle il faut constamment lutter.

En 1952 :

14 chefs sont décédés

3 ont été destitués

12 ont été remplacés après accord du lamido.

Nouveaux villages - néant

Les Arhé Mborere ne sont désormais recensés que sur rôle supplémentaire la perception de l'impôt s'étant révélée trop difficile auprès de ces éleveurs en perpétuel déplacement.

En ville.

n'est

Aucun décès à signaler parmi les chefs de quartier.

1°) TRAVAUX PUBLICS

a) Constructions.

Les travaux réalisés par le Conducteur des Travaux Publics mis à la disposition de la Région ont été les suivants :

Achèvement de bâtiments commencés en 1952

- Pavillon d'hospitalisation
- Aménagement d'une case d'habitation pour fonctionnaire Européen.
- Boucherie

Constructions terminées dans l'année.

- Case du Juge de Paix
- Ecole Régionale (1ère tranche)
- Cinq cases pour fonctionnaires africains
- Deux hangars au garage administratif avec réinstallation des ateliers de menuiserie.
- Local moteur et deux bureaux au garage administratif
- Installations diverses (moto-pompe, chaudière d'eau etc.)

La subdivision administrative a de son côté exécuté le programme suivant :

Bâtiments neufs.

Achèvement de la case de passage comprenant 3 chambres avec cabinet de toilette, W.C., magasin, cuisine.

Grosses réparations.

- Pour le logement de quatre membres de la Mission de l'O.N.U. les quatre boudoirs servant de logement de passage ont été entièrement remis à neuf et dotés d'un cabinet de toilette privatisé.

Les annexes de ce petit centre d'accueil ont été également réaménagées.

- Une case de construction ancienne et peu commode ont été remis à neuf et aménagées en trois logements pour fonctionnaires européens.

Différents travaux d'entretien ont été réalisés dans plusieurs cases de fonctionnaires.

* Petit entretien.

L'ensemble des petits travaux d'entretien courant dans les Anguements ou dans les bâtiments publics a été assuré par le main d'oeuvre de la Subdivision et par des crédits mis à sa disposition.

b) Voies de communication.

Entretien.

Voir tableau page, 76

Dès le début de la saison sèche 1951 deux chantiers routiers ont été lancés sur le grand axe Haiganga - limite Caroua.

Le premier comprenant :

- Un Motor grader
- Un rouleau compresseur 10 T
- Trois bennes
- Une scutelle pour le chargement des bennes

a travaillé plusieurs mois à l'aller et au retour sur le secteur N'Gaoundéré - Haiganga pour remettre en forme la chaussée et la latérite.

Le problème le plus important à résoudre reste celui de l'écoulement des eaux de ruissellement. Tout le travail effectué en saison sèche se révèle souvent inutile après quelques tornades, et les fossés sont insuffisamment approfondis et les pontceaux en partie obstrués.

Le second chantier comprenant le même matériel moins le rouleau, qui ne pouvait descendre la route de la falaise par son tracé actuel, a commencé à remettre en état le contour des Douvres de la plaine - de la limite de Caroua au pied de la falaise, puis celui du plateau sur les 35 derniers kilomètres avant d'arriver à N'Gaoundéré.

Sur la route de Tiboti, faute de matériel et des crédits nécessaires il n'a pu être lancé de chantier routier. L'entretien courant a été assuré par les équipes de cantonniers.

Deux ponts en bois ont été entièrement refaits. Dix passages de bœufs ont été mis en place.

En ville :

Les travaux de voirie d'urgence sur le rapport 1951 et concernant toujours la Subdivision ont été poursuivis.

- Des alignements définitifs dans les voies du centre commercial et du quartier des fonctionnaires africains ont permis d'en terminer la réfection (chaussée et fossés).
- Dans la ville fouillé plusieurs kms de routes nouvelles ont été percées. De nouveaux pontons ont été construits.

Le travail d'urbanisme le plus important a été réalisé dans le quartier étranger où depuis trois années les cases s'étaient entassées les unes sur les autres sans routes intérieures permettant d'imposer des alignements.

Grands Travaux - Terrain d'aviation.

Compte rendu des travaux effectués par la subdivision des Travaux Publics, page suivante.

39

**COMPTÉ RENDU DES TRAVAUX EFFECTUES PAR LA SUBDIVISION
TRAVAUX PUBLICS DE N°6 LOMBOUMBI TRIANANT L'ANNEE
1952**

BUDGET PLAN

Les travaux effectués sur le budget plan par la subdivision sont :

- 1°) DEVIATION FALAISE
- 2°) PONTS ENTRE N°6 LOMBOUMBI ET LA FALAISE
- 3°) TERRAIN D'AVIATION

1° - DEVIATION FALAISE

Gros oeuvre

La plate-forme de la route a été exécutée entre les PK 6.500 et 16.200.

Les engins de terrassement dont disposait le chantier sont :

2 Bulldozer D7 (l'un d'eux a été en panne depuis le mois d'avril jusqu'en fin d'année 1952).

2 Motor-grader Gellion 103. L'un d'eux a été immobilisé 3 mois par suite de rupture du Carter du tandem principal.

1 Bulldozer T.D. 18 A

1 Bulldozer TD 18 dépanné en Octobre 1952.

1 Pelle Ford Bat dépannée en Juillet 1952

2 D910. L'un d'eux est en panne depuis le mois de juin.

Le Herpex Lotouneau n'a jamais été employé durant 1952 faute de Tracteur.

Les travaux ont donc été considérablement ralentis par suite des pannes d'engins. D'avril à juin en effet nous n'avions plus qu'un bulldozer D7 et un bulldozer International TD 18 A qui avaient grand besoin d'être revus.

Au 31 décembre nous arrivions dans la zone de la descente de la Falaise. En suite de la présence de blocs rocheux par places l'avancement reste fonction du matériel de forage. Or celui-ci constitué par un compresseur Gardiner l'envoyer avec pistolet équipé avec des pointes jacksitt n'a pas toujours donné de bons résultats. Nous avons cherché, sans résultat jusqu'à maintenant à nous procurer des Klaustra à pointes en acier au tungstène.

Finition.

Grâce à la présence d'une carrière de latérite au PK 3.200 nous avons pu latériter la plateforme du PK 0 au PK 9200. Ces travaux de latéritage ont été exécutés avec une équipe comprenant 3 camions T 45, une pelle Ford-55t, un Rouleau, un Motor-Grader Galion.

Pour la section au delà du P.K. 9200 la carrière de latérite a dû être abandonnée en raison de la trop grande distance de transport et par suite d'épuisement presque total du banc latéritique. Différentes carrières en surface ont été ouvertes en vertes le long de la route. Elles permettaient le ramassage d'un mélange terre, gravier destiné à améliorer le sol de la plateforme en l'absence de latérite. De cette façon les travaux de finition de plateforme ont été amenés au PK 12.500.

Debroussaillage.

Les travaux d'étude et d'implantation de la route dans la descente n'étant pas encore terminés, nous avons effectué à flanc de colline une piste destinée à permettre le passage des engins dans la plaine de façon à pouvoir exécuter les terrassements des 10 derniers kilomètres.

Le débroussaillage a été entrepris au Bulldozer D7, au 31 Décembre, il était terminé jusqu'au K.P. 28.200.

Ouvrages.

8 dallots en maçonnerie avec des pieds droits de hauteur variable suivant importance des ramblais ont été exécutés.

Installations Chantiers.

Le campement qui était auparavant installé au P K 9200 a été démenagé au P K 17. - 3 cases en matériaux provisoires ont été réalisées.

Le garage lui-même a été déplacé au P K 17 et tous les magasins reconstruits.

Un nouveau campement est exécuté dans la plaine au P K 26. Il comprend une case Type Chanas (en cours d'exécution).

Quantités d'ouvrages restant à exécuter.

L'ouvrage restant à exécuter comprend donc l'exécution des terrassements, à partir du 16.200, la finition à porter au 12.500.

Les ouvrages dans la plaine comprennent 21 lignes de bases.

III - TERRAIN D'AVIATION

Les travaux au Terrain d'aviation ont consisté dans le re-profilage de la piste.

Pour cela nous avons disposé :

- 1°) d'un Motorgrader Galien de l'Adema-
- 2°) d'un Rouleau Michler
- 3°) d'un Camion benne 2 45
- 4°) d'un Camion benne 7 T Berlier
- 5°) d'une Sauterelle.

Tout ce matériel nous a été prêté par la Région de l'Adema-

ous.
Les travaux ont été arrêtés en août à cause des chutes de pluie trop abondantes et n'ont pu être repris en 52 faute d'engins.

- BUDGET LOCAL -

Les travaux effectués sur le budget local ont été la construction des bureaux et atelier de la subdivision des Travaux Publiques de Ngoundéré.

Au 31 Décembre 1952 nous avions exécuté :

- 1°) une case en matériaux définitifs provisoirement occupée par le Chef de Subdivision.

Cette case est constituée par une case dite type Chamas aux murs exécutés en perpains de 0,10 d'épaisseur. Elle comprend un living room de 6 x 4, une chambre 4 x 4, un cabinet de toilette 4 x 2, un office 2 x 2.

Ces murures en matériaux définitifs ont été également exécutés.

- 2°) Le Bureau de la Subdivision.

Ce bâtiment comprend trois pièces à savoir, bureau du Chef de Subdivision 5 x 5, bureau secrétaire 6 x 3, bureau pour Chef Arrondissement en tourade 5 x 5.

- 3°) Atelier.

Ce bâtiment constitue une première partie de ce que seront les ateliers de la Subdivision à son organisation définitive.

La partie construite, destinée à l'atelier bois comprend 9 travées de 4 x 7. Elle n'est fermée que sur le côté exposé aux tornades, restant ouverte entièrement du côté intérieur cour.

L'année 1952. Il reste encore très élevé (entre 15 et 17.000) et concurrencé directement par le transport avion.

B) Aériens.

Si la crise des transports routiers a commencé à se faire sentir en 1952, les transports aériens, eux, se sont considérablement développés.

(Voir tableau statistique du trafic page 85)

La Compagnie Air France reste évidemment en tête pour le fret et pour les passagers. Les appareils D C 3 ont été petit à petit remplacés par des D C 4 qui assurent soit les lignes régulières de passagers, soit le cargo-mixte ou le cargo viande.

Elle est pourtant concurrencée par l'U.A.T. qui après avoir marché en pool avec Air France est devenu une compagnie rivale sur le plan du transport marchandises.

Le prix du fret avion est quelquefois suivant l'encombrement et les marchandises à peine supérieur au prix du transport route.

La S T A a également au cours de l'année assuré des relations de viande (en liaison avec Air France).

La Compagnie Alpes Provence après des accidents survenus à ses appareils (dont un en Février 1952, à 40 km de N'Gaoundéré) a disparu des cieux de l'Adamaoua.

La Régie Air Cameroun a également assuré des transports de fret et des liaisons passagers, d'une façon assez irrégulière.

En quatre années l'aérodrome de N'Gaoundéré est devenu le terrain le plus fréquenté du Cameroun après Douala et Yaoundé. Il n'est pas étonnant que le bouleversement apporté par ce nouveau mode de transport ait modifié complètement les conditions de vie dans l'Adamaoua.

5°) Industrie.

- Il n'existe pas de véritable industrie à N'Gaoundéré.

- Un garage a été ouvert en 1952. Il est encore en cours d'installation et d'organisation. Les transporteurs ou les propriétaires de véhicules du centre peuvent s'y faire dépanner.

6°) Artisanat.

L'exposition régionale du 11 Novembre 1952 a permis de constater que l'artisanat dans la Subdivision n'était pas aussi

inexistant qu'on avait tendance à le croire. Un très grand nombre d'objets divers ont été présentés et ont retenu l'attention du public. (Objets en cuir, bijoux, armes et instruments aratoires des formes les plus variées, tissus, paniers et vanneries,alebasses décorées, potiches, jarres et pots en terre cuite peinte, tarras, seccos, sièges en bois, etc...)

Les petits artisans locaux, les femmes habiles de leurs mains, ne manquent pas de goût et d'adresse.

Mais cette corporation demanderait à être organisée pour pouvoir travailler régulièrement et être approvisionnée en matières premières qu'elle ne se procure le plus souvent qu'au prix fort au fur et à mesure des besoins.